



L'AVENIR DU NORD

ORGANE LIBERAL DISTRICT DE TERREBONNE.

LE MOT DE L'AVENIR EST DANS LE PEUPLE NÔTRE
NOUS VERRONS PROSPÉRER LES FILS DE ST LAURENT
(Q. S. A. L. T.)



Abonnement : Un an (Canada)..... \$2 00
" " (États-Unis)..... 2 50
Strictement payable d'avance.

DIRECTEUR :
JULES-EDOUARD PRÉVOST
SAINT-JÉRÔME (Terrebonne) P. Q.

SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION :
ANDRÉ MAGNANT

Annonces : 15 c. la ligne agate, par insertion.
Annonces légales : 10 c. la ligne agate, 1ère
insertion ; 6c. la ligne, insertions subséquentes

La session fédérale

Ottawa, 29 février 1924

Lord Byng de Vimy a présidé à l'ouverture du Parlement, jeudi dernier. Il était entouré d'un brillant état-major et une foule nombreuse et distinguée avait répondu aux invitations lancées, de sorte que cette cérémonie s'est accomplie avec toute la solennité désirable.

Nous avons déjà donné à entendre que le gouvernement se proposait de faire des réformes sérieuses dans l'administration. Il est passé des paroles aux actes et le discours du trône annonce des modifications importantes au tarif, des réformes dans le système administratif et une diminution possible des lourds impôts dont le régime tory a chargé les épaules des contribuables.

Citons quelques paragraphes de cet important document. Le premier contient un tableau raccourci de la situation politique qui est d'un réalisme frappant :

« Les preuves sont nombreuses de l'accroissement de la prospérité. Bien que la situation économique générale reflète encore les conséquences de la guerre mondiale, les résultats de la production, du commerce, des transports, de la main-d'œuvre et des finances publiques ont progressé favorablement et d'une manière uniforme dans tout le Dominion. L'état de l'emploi de la main-d'œuvre en général s'est amélioré sensiblement. Le volume des affaires n'a cessé d'augmenter. Le pays doit se réjouir surtout de l'expression remarquable de ses revenus et de la diminution de ses dépenses.

« Je suis persuadé qu'une réduction des impôts et du coût de production et de transport, de manière à encourager le placement de capitaux dans les entreprises industrielles et à attirer en grand nombre les colons vers notre Dominion, constituerait tout ce qui est nécessaire pour effectuer un progrès économique jusqu'ici sans égal.

« Mes ministres sont fortement d'avis qu'une diminution des impôts est de la plus haute importance et qu'à cette fin les efforts accomplis déjà pour joindre à une stricte économie dans l'administration des services publics une forte réduction des dépenses publiques, devraient être déployés davantage dans toutes les sphères possibles. »

Considérant les divers problèmes qui intéressent tous les esprits sérieux en ce pays, le gouverneur général déclare qu'il faut conserver l'unité nationale à tout prix et qu'à cet effet il faut modifier le tarif et donner de meilleures facilités de transport des produits agricoles. Ce passage aussi est à lire :

« L'unité nationale, non moins que la prospérité nationale dépend de l'élimination de ces obstacles qui ont eu pour effet de désunir l'Ouest de l'est canadien et d'empêcher l'établissement en permanence sur la terre. Sous ce rapport, les problèmes les plus saillants sont ceux qui ont trait au rajustement du tarif et à la mise sur le marché des produits agricoles et autres produits naturels.

« Afin de stimuler l'élevage des bestiaux dans le Dominion et de procurer à l'agriculture des bienfaits directs, le gouvernement s'est appliqué à obtenir un taux de transport moins élevé sur tous les bestiaux expédiés du Canada.

« Des efforts encore plus grands seront accomplis pour poursuivre la politique du commerce canadien par les ports canadiens.

« L'amélioration sensible qui s'est produite dans les finances du réseau des chemins de fer nationaux canadiens est particulièrement satisfaisante et promet beaucoup. »

Contrairement aux prophètes de malheurs, lord Byng entrevoit l'avenir en rose. Il voit déjà poindre à l'horizon les signes d'une prospérité générale. Il s'exprime comme suit :

« Les perspectives d'une moisson exceptionnelle, si brillantes à la fin de la dernière session, se sont plus que réalisées. Des renseignements sur la récolte de 1923 indiquent qu'elle a été la plus abondante dans l'histoire du Canada. En vous invitant de nouveau à considérer soigneusement les questions importantes qui solliciteront votre attention, je prie la divine Providence, qui a ainsi favorisé notre pays, de guider et de bénir vos délibérations. »

Le peuple canadien tout entier peut tourner les regards vers Ottawa avec assurance. Il sait que le gouvernement King travaille dans son meilleur intérêt et qu'il n'a en vue que le bien public.

Il nous reste une autre considération, et c'est celle-ci. On a accusé le gouvernement de ne pas mettre en vigueur tous les articles de son programme de 1919. Il n'y avait aucune promesse dans ce programme que tous ses articles seraient mis en pratique dès la première année de pouvoir. Il fallait d'abord savoir dans quelles conditions se trouvait le pays. Il fallait en second lieu chercher dans quelle mesure des changements, des réformes s'imposaient et surtout jusqu'à quel point il était possible de faire des réformes utiles.

Après deux ans de pouvoir, le gouvernement King est en pleine réalisation de son programme et tous les Canadiens s'en réjouiront.

Meli-Melo

La tombe de Virgile

Le gouvernement italien vient d'acheter près du Pausilippe le tombeau de Virgile ou du moins le monument qui passe pour tel. Le *Times* rappelle à ce propos que la tombe du grand poète a été engloutie par la mer vers le sixième siècle ; elle était placée sur la côte napolitaine qui a été rongée par les flots. Les dernières recherches sur la vie de Virgile établissent, semble-t-il, que l'auteur des *Georgiques* a longtemps vécu dans les environs de Naples et qu'il y possédait de très vastes propriétés. C'est, dit le *Times*, une véritable révolution biographique, et qui donne à certaines de ses œuvres qui passeront à tort pour apocryphes, comme une nuance nouvelle.

Erratum

Nous reproduisons le texte de la pensée suivante qu'une erreur typographique a défigurée, la semaine dernière :

— La vie politique et sociale n'étant possible qu'au moyen de transactions et de compromis, l'intransigeance en politique restera toujours une dangereuse doctrine génératrice de réactions violentes.

Gustave Le Bon

Le gage de la Ruhr

Le gage de la Ruhr est productif. M. Stéphane Lauzanne le montre dans le *Matin* et évalue le rendement annuel de la façon suivante :

Chemins de fer.....	400 millions de fr.
Charbon.....	800 "
Kohlensteuer.....	360 "
Taxes diverses.....	700 "
	2,260 millions de fr.

Il ajoute :

Puisque nous sommes à une heure de cordialité, où selon M. Ramsay MacDonald, nous pouvons nous parler en toute franchise, je pose une question à nos amis d'Angleterre.

— Si, à la fin de l'année 1924, l'excellent M. Andrew Mac Fayen, secrétaire général de la C.D.R., vous informe que la caisse de l'Hôtel Astoria s'est vu transférer par la caisse des gages rhénans deux milliards de francs sur lesquels quelque 500 millions reviennent à l'Angleterre, étant donné que cet argent sera dû à la dânnable politique de M. Poincaré, l'accepterez-vous ?

Le renégat Morel

M. MacDonald, premier ministre d'Angleterre recommandait dernièrement au jury du prix Nobel de la paix le fameux Morel, président d'une certaine union pour le contrôle démocratique.

Quelques journalistes canadiens ont dé-

jà fait grand état des opinions de ce M. Morel dont le passé est plus que louche.

Pour ceux qui ne connaissent pas "l'honorable membre du Dundee", qu'ils sachent qu'il s'agit d'un ancien Français insoumis, naturalisé anglais, et qui, depuis 30 ans, mène la plus acharnée des campagnes contre son ancien pays.

Morel trempa dans certaines louches histoires et organisa la campagne contre les prétendues atrocités du Congo, en compagnie de l'Irlandais sir Roger Casement, subventionné par l'Allemagne. Sir Roger Casement fut, on s'en souvient, arrêté après la singulière révolte de Dublin, de Paques 1916, et la tentative de débarquement en Irlande de sous-marins allemands. Il fut condamné à mort et exécuté.

Quand à M. Morel, il a continué, pendant et après la guerre, ses menées violemment antifrançaises.

Tel est l'homme que portent aux nues, publiquement, les ministres anglais, en célébrant son oeuvre plus haineuse que pacifique.

L'initiative malencontreuse de M. MacDonald est d'ailleurs vertement relevée par le *Times* et l'*Evening News*.

Amélioration constante au Canadien National

Le bilan du mois de janvier 1924 rendu public par le chemin de fer national du Canada accuse un revenu net de \$491,421.14 alors que l'an dernier, pour le même mois, il y avait un déficit de \$596,738.65, ce qui représente une amélioration de \$1,018,159.89. Les recettes brutes ont diminué de 23%, mais en revanche les dépenses d'opération ont diminué de 7.9%.

Voici le bilan du mois de janvier 1924 comparé à celui de janvier 1923 :

Recettes brutes : janvier 1924, \$18,328.491 ; janvier 1923, \$18,765,458 ; D. 436,967.

Dépenses : janvier 1924, 17,837,070 ; janvier 1923, 19,362,197 ; Déf. 525,127.

Recettes nettes : \$491,421 ; Déf. \$596,739. Am. \$1,088,159.

« Le Larousse Mensuel »

Extrait du sommaire du No. de février ; Reproduction expérimentale du cancer, par le Dr S. D. Just. — Le Ciment fondu, par M. P. Caifas. — Cinématographe, par M. P. Jeannot. — Louis XIV, par M. L. Coquein. — Affaires d'Orient, par M. Jean Desgranges. — Relations maritimes et commerciales entre la France et les Républiques américaines du Pacifique, par M. H. Le Masson. — Production de la soie, par M. C. Meillac. — La Reine Victoria, par M. L. Abensour. — 48 gravures.

M. Arthur Leblanc est nommé juge

M. Arthur Leblanc, de Campbellton, a été nommé juge de la Cour suprême du Nouveau Brunswick. Il succède à l'honorable Chandler.

Nouvelle décoration à M. Godfroy Langlois

Nous apprenons avec plaisir que M. Godfroy Langlois, ancien directeur du *Canadien*, et maintenant représentant de la province de Québec en Belgique, vient d'être décoré par le gouvernement belge, du titre d'Officier de l'Ordre de la Couronne.

Notre distingué représentant avait déjà reçu, il y a trois ans, la décoration de Chevalier de l'Ordre de Léopold, une autre décoration importante.

Monsieur Langlois représente la province de Québec en Belgique depuis 1914. Il a été d'un précieux concours dans l'établissement de relations commerciales entre la Belgique et notre province ; il nous a fait connaître en Belgique, par son activité et ses connaissances, et l'on peut dire qu'il a fait oeuvre excellente et avantageuse pour les deux pays. Voilà pourquoi le gouvernement belge a tenu à reconnaître publiquement, à deux reprises, les éminents services rendus par M. Godfroy Langlois.

L'*Avenir du Nord* se joint aux nombreux amis de M. Langlois pour lui présenter ses très vives félicitations.

Pensées

— Je voudrais ne mène à rien ; je veux être seul efficace.

A. Vinet.

— Si tu n'as le temps de dire qu'un mot dans la vie, que ce mot soit sublime. Ce n'est pas d'échouer, mais de viser bas qui est vil.

Longfellow.

— L'esprit sans la bonté, c'est l'abeille sans le miel.

Claretie.

— C'est d'gré par degré qu'on monte au haut de l'escalier.

Proverbe turc.

— Nous sentons, nous éprouvons que nous sommes immortels.

Spinoza.

« Les Annales »

Les *Curiosités Astronomiques* de l'année 1924 nous sont révélées par Camille Flammarion dans les *Annales*. Paul Bourget étudie dans ce même numéro la langue de Hugo. Gustave le Bon y publie des pensées philosophiques. Le Maréchal Foch y rend hommage à la Serbie, ainsi que le sénateur Henry Bérenger. Dix autres articles et poèmes composent ce numéro, vendu partout 0fr.75, bien que deux suppléments s'y adjoignent : la Musique et les jeux des *Annales*. Nombreuses gravures.

Le gouvernement peut réduire l'impôt

Le débat sur l'adresse s'est ouvert au Sénat mardi.

Aux critiques du sénateur Lougheed le sénateur Dandurand répondit que le gouvernement avait réduit les dépenses de trente millions de dollars durant le premier exercice qu'il fut au pouvoir. On lui avait laissé sur les bras une dépense incontrôlable de \$308,000,000. Maintenant que le budget est équilibré au bout de deux ans seulement d'administration, le gouvernement pourra réduire les impôts. Le mécontentement de la campagne provient de ce que les produits agricoles se vendent bon marché et que l'on paye cher pour les produits usinés. Les salaires des artisans dans les villes ont eu un effet perturbateur sur la vie rurale.

Malgré ces obstacles, le Canada est en meilleur état qu'aucun autre pays au monde.

Les agriculteurs demandent la réduction du tarif et les manufacturiers, son augmentation. Il n'est pas facile de contenter tout le monde. L'est à rejeter la réciprocité et donné naissance à un troisième parti dans l'Ouest.

Nos routes seront bordées d'arbres

Maintenant que nos routes sont en bon état, l'honorable J.-L. Perron, ministre de la voirie, songe à border ces routes d'arbres qui protégeront les voyageurs contre les rayons trop ardents du soleil et enjoliveront nos campagnes.

M. Perron a arrêté des plans en vertu desquels on planterait des arbres le long des routes provinciales et régionales. Le ministère de la voirie prend cette tâche à sa charge, mais, comprenant l'étendue d'une telle besogne, il invite toutes les municipalités de la province à emboîter le pas. Afin de les encourager, M. Perron a convenu avec l'honorable Honoré Mercier que le ministère des terres et forêts fournirait aux municipalités tous les arbres nécessaires à un coût très modique et que les ingénieurs forestiers de ce ministère mettraient gratuitement leurs services à la disposition des municipalités.

Le projet de M. Perron a son bon côté pratique. C'est un fait reconnu que les arbres gardent les terrains humides plus longtemps après les pluies, empêchent le macadam de se désagréger sous l'influence de la sécheresse, ce qui diminue les frais d'entretien et réduit au minimum l'ennui de la poussière. Les arbres protègent aussi les chevaux et les voyageurs contre les rayons du soleil par les temps chauds.

Depuis que le ministre a saisi les municipalités de ce projet l'an dernier, il a reçu nombre de réponses encourageantes. Le livret que l'on distribuera sous peu contient de précieuses informations sur la plantation des arbres. Le ministère se fera d'ailleurs un plaisir de fournir toutes les informations voulues aux intéressés.

Le budget du Canada sera équilibré

Le discours du trône prononcé à l'ouverture de la session du Parlement fédéral, le 28 février, indique que cette réunion de nos législateurs sera mémorable par le nombre et l'importance des mesures qui y seront étudiées.

Le gouvernement King met au premier plan une diminution des impôts et, à cette fin, il s'impose une stricte économie dans l'administration des services publics. Les économies déjà effectuées dans ces services ont permis au gouvernement de prévoir que le budget sera équilibré pour la première fois depuis 1912.

Le discours du trône dit : « Lorsque le budget pour le prochain exercice financier aura été présenté, on constatera que les rapports entre les revenus publics et les dépenses sont tel qu'il justifie une diminu-

« Le Livre de l'Immortelle Amie »

Sous ce titre : Le Livre l'Immortelle Amie, M. Ernest Prévost, le « poète de la tendresse », comme on l'a justement nommé, va faire paraître très prochainement un nouveau recueil, dont nous publions avec plaisir un poème inédit :

0 0 0

AUTOMNE

Nos pas nous ont conduits au bord du grand étang. Veux-tu te reposer près de moi, sur ce banc, Qu'un lierre acharné cache sous les saules ? Laisse tomber ta tête au creux de mon épaule ;

Regarde : les arbres s'inclinent tant Qu'ils semblent étendus sur l'eau passive et terne.

Le crépuscule les prosterne, Ils ont l'air de porter le poids du temps.

La brise à la tiédeur d'un souffle, L'âme des fleurs y flotte en parfums indolents, On dirait qu'un rayon la poursuit et s'essouffle, Et l'ombre qui s'allonge à du soleil au flanc. Un vol jaillit, d'autres ailes lui font escorte, Un buisson près de nous vibre d'un cri d'oiseau ; Le vertige des joncs penche sur les roseaux Et le cygne ombrageux, qui fend les feuilles mortes, Glisse son rythme blanc sur la torpeur des eaux.

Et cela ne me donne aucune nostalgie, Plongé dans ton regard, je te bois, mon amie ; Les ondes de tes yeux sont les eaux de l'étang

Où tombe la langueur des feuilles. Pour que de l'aube et du printemps Glissent sur leur fond transparent, Il suffit qu'un cygne le veuille.

Nos rêves attendris, Comme les saules du rivage, Y miment leurs tons gris, Y noient leur ciel et leur ombrage, Où se balance encore un chant d'oiseau.

Une aile, en la frôlant, met son frisson sur l'eau — Ton âme aussi frissonne en frôlant ma prière — Et comme les derniers rayons crépusculaires Percant de flèches d'or le lac mystérieux, Mes regards angoissés projettent leur lumière Dans la profondeur de tes yeux !

Ernest PREVOST

tion immédiate des impôts.

« Cette diminution d'impôts devrait porter principalement sur la diminution du coût des instruments dans les industries qui s'appuient sur les ressources naturelles du Dominion. Cela faciliterait l'exploitation de nos ressources naturelles et, par suite d'une production moins onéreuse, contribuerait à diminuer le coût de la vie. »

Le discours du trône mentionne ensuite les problèmes qui ont trait au rajustement du tarif et à la mise sur le marché des produits agricoles et autres produits naturels. Comme solution à ces problèmes, le ministère propose la stabilisation et le contrôle des taux de fret sur le grain, le perfectionnement, de nos voies de transport par eau, dont le résultat sera la réduction des taux de transport des produits agricoles de l'ouest, de même que ceux des produits miniers, forestiers et industriels de l'est ; l'encouragement de la production canadienne du combustible ; grâce à ces mesures, on espère éliminer les obstacles qui menaçaient de désunir l'est et l'ouest du Canada et de compromettre l'unité et la prospérité nationale.

Une autre importante mesure est la fusion, sous un même administrateur, des services de perception des revenus de l'Etat. On se propose d'étudier les moyens de simplifier les modes actuels de taxation.

La redistribution des sièges électoraux, des modifications à la loi des rentes de l'Etat, à la loi de la milice, les conférences impériales de Londres, en octobre et novembre derniers, complètent le programme de la session.

Chronique

WHARTON

Un vieux type de politicien

L'automne dernier, je voyageais dans la diligence de Saint-Placide, arrêtant presque à chaque boîte de poste rurale où le postillon faisait échange de correspondance. A un moment de silence prolongé, le postillon voulut me tirer de ma rêverie qui contrastait avec la loquacité habituelle du voyage.

— A quoi jonglez-vous de si affairant ? Notre familiarité ordinaire autorisait l'indiscrétion.

— Je pense que si ces boîtes avaient existé il y a trente ans, je serais aujourd'hui premier ministre du Canada.

Tête ébouriffée de mon voisin de siège, — Oui, mon ami, je me suis vu offrir la

candidature du comté de... avec toutes les garanties de succès. Mais, de songer qu'avant mon absence de mémoire je n'aurais jamais pu nommer le dixième de mes constituants, cela m'a suffi pour décliner l'offre alléchante. A présent, avec le nom de chacun sur sa boîte rurale, l'élection est faite. Tiens, justement, voici un quidam sur son perron. Quel plaisir je vais lui faire de le nommer !

Je lis sur la boîte : W. Raymond. Le postillon qui connaît tout le monde de la côte se couche la tête en souriant. Et moi, avec un salut étudié :

— Bonjour, M. Raymond. — Bonjour, monsieur. Vous voulez parler à M. Raymond ; il est aux bâtiments, en arrière. . .

Non, quelque chambardement que la révolution sociale ait apporté au mode de capter le suffrage populaire, je ne crois pas que de sitôt on apprenne à compter sans les dons magnétiques dont au premier plan une mémoire exceptionnelle des noms et des visages, qui ont valu une si forte part de popularité à nos grands parlementaires, notamment Laurier et Chapleau.

On ignore peut-être assez généralement que la mise en valeur de ces dons est aussi ancienne que le régime démocratique lui-même. En relisant l'histoire d'Angleterre de Macaulay, on rencontre un portrait de vieux politicien anglais qui réunissait à un degré unique ces facultés privilégiées suffisant à lui assurer une popularité extraordinaire et absolument incompréhensible si on la met en regard de la non moins extraordinaire immoralité de l'homme. C'est pourquoi je erois intéressant de peindre en raccourci celui-ci tout entier.

Wharton, né, aux jours du Covenant, d'un sombre pasteur calviniste, avait passé son enfance au milieu des troupes apostoliques, torturé avec son tempérament de feu par cette ambiance de cheveux à mèches flasques, d'yeux levés au ciel, de psalmodies nasales, de sermons interminables.

La revanche de l'émancipation, dans la voluptueuse cité, fut telle que les plus dissolus courtisans s'en alarmaient. Wharton acquit bientôt et retint jusqu'à sa mort la réputation d'être le plus effronté libertin de son époque. Ni la fille, ni l'épouse de ses plus fervents amis n'étaient à couvert de ses licencieuses entreprises. L'obscénité de sa conversation scandalisait cette époque unique de libertinage. L'impudicité de ses railleries contre la religion de son pays s'exhalait avec une grossièreté qui en interdisait la reproduction. Des spiritueux, il faisait juste l'usage voulu pour se rendre maître de ses victimes. L'audace de ses mensonges passa bientôt en proverbe. Jamais on n'a poussé si loin l'art de les colorer.

Par contre, aucune satire, épigramme,

trait mortel, pointes finement aiguës, ne purent jamais entamer son imperturbable sérénité ni réveiller un semblant de honte: un sourire cynique, un joyeux juron, et justice était faite.

Est-il croyable qu'aux yeux de cette génération politique une seule vertu ait glorieusement racheté tant de dépravation? Oui, et au point que Wharton marcha plus souvent en triomphe qu'aucun roi d'Angleterre sur la route jonchée de fleurs par les foules qu'il avait magnétisées.

Cette vertu, ce fut son inébranlable fidélité, le dévouement de chaque heure, de chaque minute de sa vie politique, à son parti, le parti whig, mais ajoutons immédiatement une vertu servie par des dons prodigieux de popularité. Jamais homme public ne sut cultiver aussi habilement les faiblesses de l'humanité et les passions de ses concitoyens. Le turf jouissait alors d'une vogue anglaise dont on peut juger encore de nos jours. Wharton n'y avait pas de rival et rien à ses yeux n'égalait la satisfaction d'arracher tous les trophées de la piste aux concurrents toriers. Le Roi-Soleil lui fit vainement offrir mille pistoles pour acquiescer son coursier Gelding qui, avec Sansouci, faisait sa gloire, ce dont l'amour-propre national fut vivement flatté.

Wharton se chargeait invariablement de vingt à trente circonscriptions électorales avec la certitude du triomphe. Il dépensait également l'argent et le travail sans compter; mais, avant tout, c'était un *conquerer* irrésistible.

Il n'oubliait jamais un visage une fois rencontré. Il se remémorait non seulement les votants mais toutes leurs familles. La puissance de sa mémoire et l'affabilité de ses manières confondaient ses adversaires contraints d'avouer qu'ils n'étaient pas de taille à lutter avec un candidat qui, à travers trente comtés, appelait le cordonnier par son nom de baptême, nommait la fille du boucher en la complimentant d'avoir grandi, et demandait au forgeron si le petit Willie avait endossé la bretelle.

Sur son passage les cloches sonnaient et les fleurs pleuvaient. Son prestige s'accroissait encore d'une qualité que les hommes politiques de nos jours trouveraient peut-être moins recommandable mais que les préjugés de l'époque appréciaient hautement: Wharton était la plus fine lame de l'Angleterre. Rien n'égalait la virtuosité de l'écrivain que sa générosité. L'histoire de ses duels se résume comme suit: il en eut de très nombreux. Il n'en a jamais provoqué. Il n'en a jamais refusé. Il ne rent à mais une blessure. Il fit grâce de la vie à tous ceux que son épée a tenus à sa merci. D'aucuns admettront qu'il n'a pas volé sa popularité.

NATURE

France a donné récemment à la province de Québec, en exprimant publiquement sa vive gratitude au gouvernement de la République française et le remercie tout particulièrement d'avoir par l'entremise de son représentant officiel au Canada, M. Paul-Emile Naggier, offert un vase de la manufacture nationale de Sèvres, au premier ministre de la province de Québec.

L'honorable M. David a appuyé cette motion par un discours éloquent, bien qu'assez bref, considérant que les termes de sa motion suffisaient pour dire les sentiments de gratitude que la province a à l'égard de la France pour les marques d'intérêt qu'elle nous a prodiguées depuis quelques temps.

Malade durant cinq ans

Un homme de Montréal louange hautement le Dr. Co. Il avait dépensé une petite fortune à la recherche de la santé, jusqu'à ce que le Dr. Co. fit son apparition à Montréal. Ce grand remède végétal le remit sur pied.

Ici à Montréal il est prouvé tous les jours que le Dr. Co. est un merveilleux correctif des maladies de l'estomac, des reins et du foie. Des personnes qui n'ont jamais goûté un seul repas depuis des années ont maintenant de splendides appétits, l'insomnie est bannie, les maux et douleurs rhumatismaux disparaissent, la constipation chronique est vaincue et la bile, les étourdissements, la dyspepsie, etc., sont promptement soulagés et tout cela grâce à ce grand remède végétal le Dr. Co. Prenez le cas de M. René R. Stelli, 475 rue Parnet. Il avait été malade pendant cinq ans, il avait essayé nombre de préparations et traitements sans aucun bon résultat. Alors il lut quelque chose concernant le Dr. Co. La sincérité des témoignages l'impressionna. Il décida de l'essayer. Voici ce qu'il dit:

«J'ai été malade pendant cinq ans souffrant de maux d'estomac, de faiblesse des reins causant des douleurs dans le dos et mon foie était très paresseux. Les maux de tête et les étourdissements me rendaient misérable et mon estomac était si à l'envers que je ne pouvais plus manger. J'ai essayé tous les remèdes imaginables pour avoir un peu de soulagement et j'ai dû dépenser une petite fortune, dans l'achat des remèdes et des traitements qui ne m'ont jamais fait de bien.

«Ensuite je vis l'annonce du Dr. Co., tandis que des personnes dignes de foi me disaient tout le bien qu'il avait fait pour elles en soulageant des maux semblables aux miens. J'en achetai une bouteille et j'en retirai de tels bénéfices que je continuai le traitement.

Le Dr. Co. est venu à Saint-Jérôme par la pharmacie Langlois; on le trouve aussi chez les principaux pharmaciens des autres villes.

Un appel du Dr. Lessard

Aux municipalités de la province

Le docteur Lessard, directeur du Service Provincial d'Hygiène de Québec, vient d'adresser une lettre aux autorités municipales sanitaires de la province de Québec.

Voici le texte de cette lettre.

«Aux autorités sanitaires et municipales.

La varicelle, qui n'est jamais entièrement disparue de la province d'Ontario depuis trois ans, semble, à l'heure actuelle, y devenir plus virulente, notamment à Windsor, où elle a causé plusieurs décès déjà.

Comme malheureusement la varicelle n'est pas toujours reconnue dès les premiers symptômes, il arrive quelquefois que les mesures d'isolement n'ont pas été appliquées à temps pour empêcher tous les contacts. Il en résulte que des personnes qui ont été contaminées sans le savoir s'en vont semer ailleurs la maladie; Montréal a été infecté trois fois de cette manière depuis janvier dernier. Les grands centres ne sont pas seuls exposés, et le fait de ne pas être une localité traversée par les grandes voies de communication, ne met pas à l'abri de l'invasion. Il importe donc aux autorités municipales et sanitaires de toute la province, sans exception, de se mettre dès à présent en mesure de lutter contre la propagation de la maladie si elle venait à faire son apparition dans les limites de leur juridiction respective.

Le principal moyen de protection est la vaccination et la revaccination de tous ceux qui n'ont pas été vaccinés depuis cinq ou sept ans. Par la vaccination et la revaccination, on peut absolument rendre une municipalité réfractaire à la propagation de la maladie, la preuve en a été faite, un jour, par la ville de Granby, entourée de municipalités où la varicelle sévissait largement, la population entière de cette ville fut vaccinée sous la surveillance d'un maire énergique et malgré que, de temps en temps, il lui arrivait des variolés, aucun de ses résidents ne prit la varicelle, immunisés qu'ils étaient par la vaccination.

Dans la situation présente, il devient de

De retour au travail après quatre jours

Si vous êtes une victime des maux des reins ou de la vessie, lisez comment cet homme en fut soulagé:

«J'ai pris les GIN PILLS contre les troubles de la vessie et dérangement général des reins. Je souffrais d'une douleur intense dans le dos qui entravait mon travail sur le chemin de fer. Elle devint telle que je dus abandonner mon ouvrage pendant environ deux mois. Je commençai alors à prendre les GIN PILLS pour les reins; et je me procurai en quatre jours un soulagement tel que je pus retourner à mon travail. Je reconnais que les GIN PILLS sont un remède merveilleux contre les maux des reins et de la vessie et je les recommande à quiconque souffre comme j'ai souffert.»

(Signé) Delbert Page.

Les GIN PILLS vous soulageront vous aussi. Procurez-vous-en une boîte aujourd'hui même, à 50 cents, chez votre pharmacien.

National Drug & Chemical Co. of Canada, Limited

Toronto Ontario

Les GIN PILLS aux Etats-Unis sont les mêmes que les GIN PILLS au Canada.

237



mon devoir, comme directeur du Service Provincial d'Hygiène, d'intervenir pour que les autorités municipales protègent, sans plus de retard, leurs administrés en pourvoyant à la vaccination.

Les mesures à prendre pour lutter efficacement contre la varicelle sont les suivantes: Avant l'apparition comme après, chaque municipalité doit voir à ce que le règlement, qui interdit de recevoir dans les écoles des élèves non vaccinés, soit fidèlement exécuté par les autorités scolaires. Chaque municipalité doit faire exécuter son règlement de vaccination générale obligatoire et à plus forte raison se hâter d'édicter ce règlement si elle a négligé de le faire jusqu'à ce jour. Chaque municipalité doit nommer immédiatement un chef exécutif chargé de faire exécuter la loi et les règlements d'hygiène et de surveiller le territoire de la municipalité pour intervenir dès qu'il y a rumeur que la varicelle s'est déclarée dans la municipalité.

A l'apparition de la maladie, il faut isoler le malade et vacciner et désinfecter ceux qui sont venus en contact avec lui. Toutes les dépenses que l'arrivée d'un variolé occasionne à une municipalité sont remboursables par ce variolé. La loi d'hygiène et même la loi criminelle lui défendent de circuler. Si le malade est un résident, il faut mettre en quarantaine absolue la maison où il demeure, y apposer l'affiche VARIOLE et nommer un surveillant de la quarantaine. Vacciner immédiatement toutes les personnes qui habitent la maison dans laquelle le cas s'est déclaré et de même toutes les personnes, qui demeurant ailleurs, sont venues en contact avec le malade. Garder en quarantaine toutes les personnes de la maison, pendant 16 jours, à moins qu'elles aient été vaccinées avec succès depuis moins de 7 ans et qu'elles en fournissent la preuve. A part la vaccination, exiger de ces personnes, avant qu'elles laissent la maison, une désinfection complète, contrôlée par la municipalité.

Une fois sorties de la maison infectée, ces personnes ne doivent pas y revenir tant que la maison n'a pas été désinfectée. Garder sous observation pendant 16 jours les maisons où se retireront les personnes qui ont été en contact avec un variolé. Maintenir en quarantaine toute maison infectée jusqu'à ce que le dernier malade soit complètement guéri, que la désinfection ait entièrement cessé (ce que la municipalité devra faire constater par ses propres officiers) et que la désinfection soit complète tel que suit:

Avant de lever la quarantaine d'une maison, opérer la désinfection du malade et des autres personnes de la maison, puis après qu'ils ont évacué le logis, désinfecter ce logis du haut en bas, en se servant de solutions désinfectantes pour le linge de corps, de lit (pour tout ce qui peut subir l'immersion), et de formoline ou de soufre pour les pièces et leur contenu. Cette désinfection, doit être contrôlée par un officier municipal, même quand le médecin de la famille offre de s'en charger. Rechercher les cas suspects de variolite partout où la rumeur les désigne et les faire visiter par un médecin, pour constater si c'est bien la varicelle. Poursuivre devant les tribunaux les chefs de famille et les médecins qui ne déclarent pas les cas de variolite, tel que l'exige la loi. Poursuivre tout médecin qui aurait donné un faux certificat de vaccination.

000

Il est à espérer, qu'après ces avertissements du Dr. Lessard, directeur du Service provincial d'Hygiène, nous n'aurons à constater aucun cas de variolite dans notre ville ni dans notre province.

Un thé mélangé est meilleur

Le thé provenant d'un seul champ de culture, peu importe son degré de finesse, possède certainement des qualités propres, dignes d'être appréciées, mais il peut aussi en manquer d'autres parce que toutes les caractéristiques du thé ne sont pas développées dans les mêmes conditions. Par exemple, si la saveur du thé est parfaite, il se peut que celui-ci manque de ri-

chesse; si, au contraire, il a beaucoup de corps il n'a probablement pas assez de saveur. Pour combiner toutes les qualités désirables en un mélange, les experts de «SALADA» ont travaillé pendant plus d'un quart de siècle et la marque «SALADA» est le fruit de leur labeur.

Recueil de jurisprudence

District de Terrebonne

De 1909 à 1923

R. marques: Les hommes de loi qui voudront consulter le dossier auquel se rapportent les décisions ci-après, devront en communiquer avec le compilateur, au greffe du protonotaire, en référant au titre et au numéro de la décision.

Dans nombre de ces causes, on trouvera les autorités citées dans des factums ou le jugement.

No 71 — RADIATION d'une prétendue hypothèque résultant à la femme mariée du seul fait de son contrat de mariage mais qui n'existe pas en loi.

No 73 — VENTE NULLE L'inspecteur à une liquidation de compagnie ne peut se porter adjudicataire des immeubles de la compagnie.

No 74 — TITRES (Production) Pour que le défendeur puisse se prévaloir du défaut de production des titres du demandeur quand il diffère la production de son plaidoyer, il faut que ce soient des titres que le demandeur invoque par sa déclaration et non des titres supplémentaires que le défendeur juge nécessaires au demandeur.

No 75 — ACTION EN PARTAGE. Elle existe pour les meubles. En matière d'immeubles, elle ne compete qu'au co-propriétaire, jamais à l'usufruitier ni au créancier hypothécaire.

No 76 — OPPOSITION au JUGEMENT renvoyé. La cour a posé le principe que le serment seul du défendeur opposant ne suffit pas à contredire le procès-verbal de signification de l'action. Dans cette cause s'ajoutait le fait que le demandeur accompagnait l'huissier à la porte du défendeur où il a vu pénétrer cet huissier chargé de la signification.

POULES A VENDRE

La «Boys' Farm & Training School» de Shawbridge, offre en vente à un prix très modéré, de jeunes poules considérées les meilleures pondeuses de la province:

200 poulettes S. C. Leghorn blanches du mois de mai, à \$1.75
150 S. C. Leghorn blanches, de l'année, à \$1.50

LES MALADIES ET DOULEURS DE Mme MISENER

Disparaissent après avoir pris le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham

Branchton, Ont. — «Lorsque je vous ai écrit pour demander du secours, c'était par curiosité. Je suis soulagée de presque toutes mes souffrances. J'ai pris six boîtes du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, et je suis maintenant en parfaite santé. Je ne suis plus obligée de me coucher. Je me suis traitée plusieurs années sans soulagement, avant de prendre votre remède.»

Mme Goldwin Misener, Branchton, Ont.

Ecrivez à The Lydia E. Pinkham Medicine Co., Cobourg, Ont., pour une copie gratuite du Manuel Confidentiel de Lydia E. Pinkham, sur les «Maladies Particulières de la Femme».

— Vous pourrez désormais vous procurer les vêtements Fashion Craft, faits sur mesure, chez M. R. Castonguay, qui en est le seul représentant maintenant.

Senilité Précoce. Le célèbre Dr. Melnikoff, une autorité sur la senilité précoce, dit qu'elle est «causée par des poisons engendrés dans les intestins». Lorsque votre estomac digère bien sa nourriture cette dernière est assimilée sans former de matière empoisonnée qui est la cause d'une senilité précoce et qui abrège votre vie. Réglez votre digestion en prenant de 15 à 30 gouttes de Sirup Gélif, après les repas.

80 S. C. Barred Rock, poulettes de mai, à \$2.00.
50 S. C. Barred Rock, de l'année, \$1.75.
Un coq sera donné gratuitement avec chaque vente de 15 poules. Premier choix au premier acheteur.
S'adresser au surintendant.

WRIGLEYS

Mâchez-la après chaque repas

Elle stimule l'appétit et aide la digestion. Elle augmente l'action bienfaisante de vos aliments. Remarque: n'oubliez pas comme elle soulage cette sensation de lourdeur après un gros repas.

Cachetée dans une enveloppe hygiénique

WRIGLEYS DOUBLEMINT CHEWING GUM

R35

Tour d'Europe

et

21e Pèlerinage Canadien à Rome, à Lourdes et au Mont St-Michel à l'occasion du CONGRES EUCHARISTIQUE d'Amsterdam

Visite des pays suivants: ANGLETERRE, HOLLANDE, BELGIQUE, SUISSE, ITALIE, FRANCE

Départ de Montréal, le 12 juillet par le magnifique paquebot «Mégantique» de la Cie White Star. Retour le 13 septembre.

Pour renseignements et adhésions, s'adresser aux organisateurs:

Les Agences de Voyages Jules Hone

Siège social: 83 rue Saint-Jacques
Succursale: Hôtel Windsor MONTREAL

Votre enfant révèle-t-il ces symptômes?

Souvent, sans cause apparente, des enfants en parfaite santé perdent soudain leur appétit, deviennent fatigués et abattus, pâlisent, cessent de s'intéresser aux jeux et aux amusements. L'enfant a souvent une toux sèche. Si on néglige trop longtemps ces symptômes, l'anémie et la consommation pourront se déclarer. Lorsqu'un enfant manifeste des symptômes d'épuisement, il faut aussitôt reconstruire son système au moyen d'un tonique. Dorothee Oliver manifeste des symptômes semblables à ceux que nous venons de décrire et dans la lettre suivante Mme. Oliver raconte comment l'enfant revint à la santé:

«Ma petite Dorothee, âgée de sept ans, était épuisée, elle avait perdu l'appétit, et paraissait lasse et nerveuse. Elle perdait ses forces et maigrissait. Ces conditions duraient depuis plus de trois ans. J'avais essayé plusieurs remèdes sans effet. Finalement, je me suis procuré une bouteille de Carnol, et presqu'aussitôt, j'ai pu constater, du mieux. Elle regagna cent pour cent de son poids et de ses forces. Aujourd'hui elle est redevenue l'enfant aux joues roses qu'elle était. Elle est pleine de vie, de santé et de vigueur. Je puis donc fermement recommander le Carnol comme un reconstituant et un apéritif.» Mme. O. S. Oliver, 648 rue Beverly, Winnipeg.

Carnol se vend partout, chez tous les bons pharmaciens.

L'honorable M. David

REMERCE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE

La séance de lundi, à l'Assemblée législative, a été plus importante que les séances ordinaires du lundi. Il y avait beaucoup plus de députés que de costume, l'opposition surtout ne trouvant presque au complet. Les remerciements de la province de Québec à la France ont fait l'objet d'un bon débat.

L'honorable M. David a proposé l'adoption de la résolution suivante qui est sur le feuillet de l'ordre du jour: «Je tiens à moi:»

«Que cette Ch. mure, appréciant hautement, les nombreux témoignages d'amitié que

GRATIS! Pour quelques jours

Il est un livre pratique, contenant des conseils pour toutes les circonstances de la vie. Imprimé sur papier de luxe et contenant de jolies gravures.

LE LIVRE D'OR

de la femme et de la jeune fille

devrait se trouver entre les mains de toutes les femmes et jeunes filles.

Envoyez de suite le coupon ci-dessous. Si vous avez des amies, montrez-leur cette offre et envoyez ensemble votre nom et adresse dans la même enveloppe.

N'oubliez pas qu'il n'y a rien à payer. Ecrivez donc tout de suite. N'attendez pas.

COMPAGNIE CANADIENNE COSMOS

123 Ave. Viger — MONTREAL

Veuillez m'envoyer un exemplaire du Livre d'Or, gratis et sans frais.

NOM.....

ADRESSE.....

Key.....

Le Bucheron, le Trappeur et tous ceux qui font de durs labeurs en plein air, combattent souvent les refroidissements en prenant un verre de

GIN CANADIEN MELCHERS CROIX D'OR

Fabrique à Berthierville, Qué., sous la surveillance du Gouvernement Fédéral; rectifié quatre fois et vieilli en entrepôt.

TROIS GRANDES DE FLACONS:
Gros: 42 onces, \$3.80. Moyens: 25 onces, \$2.55
Petits: 10 onces, \$1.10

THE MELCHERS GIN & SPIRITS DISTILLERY CO., Limited, MONTREAL

GIN CANADIEN CROIX D'OR MELCHERS

Mme I. Lavallée, de Sorel, P.Q., se sert des PILULES ROUGES pour relever ses forces

Mme U. Gauthier, de Montréal, est persuadée que le meilleur remède à prendre est toujours les

PILULES ROUGES



Mme I. LAVALLÉE, 89, rue Augusta, Sorel, P.Q.

J'emploie des Pilules Rouges depuis plusieurs années parce que je trouve que c'est le plus excellent tonique pour reconstituer les forces. Quand je suis devenue faible, que de gros maux de tête me font souffrir, c'est à ce remède que j'ai recours. Auparavant je prenais différents remèdes et c'était tou-

jours inutile. Je dois aux conseils d'une amie d'avoir trouvé le moyen de refaire ma santé quand des fatigues répétées l'ont altérée. Mme I. Lavallée, 89, rue Augusta, Sorel, P.Q.

Je souffrais de douleurs internes; j'étais faible, nerveuse et tous les traitements que j'avais eus des médecins que j'avais consultés n'avaient eu que peu d'effet. J'ai ensuite essayé les Pilules Rouges et, à ma grande satisfaction, je me suis aperçue d'un soulagement dès les premières boîtes. Maintenant que la santé m'est revenue, je me fais un plaisir de recommander les Pilules Rouges. Mme Urgèle Gauthier, 59, rue Poupart, Montréal.

Les femmes qui souffrent de maladies internes, d'anémie, etc., trouvent leur soulagement dans l'emploi des Pilules Rouges.

Celles qui craignent les troubles du retour de l'âge doivent recourir aux Pilules Rouges pour aider le sang à se bien placer et pour éviter les maladies les plus dangereuses.

CONSULTATIONS GRATUITES. Les médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine donnent des consultations gratuites à toutes les femmes qui viennent les voir ou qui leur écrivent.

Les Pilules Rouges sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Prix, 50 sous la boîte. Si quelqu'un ne pouvait les trouver dans sa localité, nous les lui enverrons sur réception du prix.

COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, limitée, 274, rue St-Denis, Montréal.

Voici ce que les gens disent du Tanlac

"Sans le Tanlac, je serais encore une femme malade et découragée car aucune autre chose ne semblait me faire du bien," dit Mme Edward Gibbs.

Le Tanlac n'aurait jamais atteint le succès immense qu'il a eu, en dépit de toute la publicité du monde et de tous les efforts des vendeurs combinés, si ce tonique reconstituant n'avait possédé sa valeur au plus haut degré. Il s'en est vendu plus de 40 millions de bouteilles et, aujourd'hui, la demande en est plus considérable que jamais.

Le fait que le Tanlac possède la valeur et a soulagé des centaines de mille de personnes, est prouvé par le nombre considérable de témoignages de la part de gens de tous les états de l'Union et de toutes les provinces du Canada reçus par la Compagnie. Il y a plus de 100,000 de ces déclarations dans les registres de la compagnie, et tous constituent une louange sincère à l'égard du Tanlac et de ce qu'il a accompli.

Voici quelques extraits des 100,000 déclarations de nos classe-papiers.

Mme Edward Gibbs, Lancaster, Pa. "L'indigestion m'a privée, durant deux ans, de tous les plaisirs de la vie. Sans le Tanlac je serais encore une femme malade et découragée, car aucune autre chose ne semblait me faire du bien."

Mme Mary A. Benson, Seattle, Wash. "A la suite d'une opération, mon estomac et mes nerfs semblaient affaiblis, et je devins presque inerte. J'ai essayé le Tanlac en dernier ressort. J'ai commencé à devenir mieux dès la première dose, j'ai engraisé de 25 lbs., et aujourd'hui, je suis en parfaite santé."

NOUVELLES

— DE —

Saint-Jérôme

— La semaine dernière, une erreur typographique nous a fait annoncer la mort de M. Édouard Brail alors qu'il fallait dire M. Edmond Brail.

— Mme O'Shea, de Montréal, a passé quelques jours chez sa fille Mme Armand Parent.

— Mlle Marguerite Papineau, de Montréal, est chez M. S.-G. Laviolette.

— Mme G. Smith, de L'Orignal, est chez M. Jules-Edouard Prévost.

— Mardi soir dernier, les membres de l'Amicale, réunies chez leur présidente Mme T. Toupin, avaient l'avantage de recevoir M. Emiliano Renaud, de passage en notre ville depuis quelques jours.

Le grand artiste canadien a bien voulu régaler ses hôtes de quelques-uns de ses morceaux choisis.

Quelques amis de l'Amicale assistaient aussi à cette réunion.

— La cour supérieure a siégé cette semaine, dans notre ville, sous la présidence de l'honorable juge Demers.

— Un dégel inattendu a coïncidé avec l'arrivée du mois de mars. Certains croient y voir l'annonce du printemps; mais on dit que lorsque "mars arrive en monton, il s'en retourne en lion".

Ainsi attendons-nous à quelques revers.

— Mardi dernier, M. Frédéric Arpin, contremaître à la Regent Knitting Mills, était à causer joyeusement avec quelques-uns de ses compagnons de travail, avant

B.-H. Moore, Kansas City, Mo. "Mon estomac était constamment souffrant, la nourriture ne semblait me faire aucun bien, je gonflais par les gaz, j'avais perdu ma force, et ne pouvais dormir ni reposer. J'étais constamment abattu. Le Tanlac a fait disparaître mes maux et m'a donné une santé excellente."

Thomas Lucas, Peterborough, Ontario. "Bien, monsieur, avoir acheté du Tanlac a été le meilleur placement que j'ai jamais fait, car il a refait ma santé et ma force, au point que je n'ai aucun mal à subir."

M. & Mme Joseph-E. K., Détroit, Mich. "Pendant plus d'un an, nos enfants, âgés de 2, 4 et 6 ans avaient une apparence si souffreteuse et inerte, que nous en étions inquiets. Leurs estomacs étaient en désordre, ils n'avaient presque pas d'appétit, leurs joues étaient pâles, ils étaient agités la nuit, et le jour, ils paraissaient s'ennuyer, ne prenant aucun intérêt au jeu ou autre chose. Ils ont commencé à devenir mieux à la première dose de Tanlac, et aujourd'hui il n'y a pas à Détroit d'enfants en meilleure santé."

Le Tanlac se vend chez tous les bons pharmaciens.

Il s'en est vendu plus de 40 millions de bouteilles.

N'acceptez pas de succédanés.

Prenez les pilules végétales Tanlac.

de reprendre le travail de l'après-midi, lorsque soudain, il fut terrassé par une syncope et mourut quelques instants après. Le prêtre et le médecin mandés en toute hâte, ne purent que constater la mort de M. Arpin.

Ce triste événement a causé un émoi intense dans l'usine où le défunt travaillait depuis plusieurs années et jouissait de l'estime de tous.

M. Arpin était âgé de 61 ans.

Ses funérailles ont eu lieu jeudi matin, en notre église. Un nombreux cortège a accompagné le défunt à sa dernière demeure.

Nous offrons à sa famille nos sincères condoléances.

— Mardi soir, l'arène Saint-Onge a été le théâtre d'une mascarade organisée par les employés de la Dominion Rubber. Elle a eu un grand succès. La fanfare du Boys Farm, de Shawbridge, était présente et a égayé la soirée par sa musique entraînante.

Nous félicitations aux organisateurs.

AVIS — Maison moderne à louer. Sept appartements. Loyer raisonnable.

S'adresser à Mme Emile Lefebvre, rue Saint-Henri, Saint-Jérôme.

— Il me reste quelques phonographes Casavant que je vendrai à très bon marché, prix du catalogue :

Un modèle table, \$175, pour \$125; un de \$145 pour \$115; un de \$120 pour \$90; un de \$135 pour \$85; deux de \$70 chacun pour \$50; d'ici au 25 mars seulement.

Passé cette date, ces instruments seront retournés à la Cie Casavant. Je pourrai faire des conditions de paiement faciles. A vous d'en profiter.

A. ARBOUR, Saint-Jérôme

— Mlle Marie-Olive et Marie-Estelle Pigeon, filles de M. Philibert Pigeon, gérant de la banque Provinciale à Verchère,

La Qualité prime tout

Telle a été notre règle de conduite à l'égard du

"SALADA"

Des millions de gens le préfèrent. La qualité ne varie jamais—Essayez-le dès aujourd'hui.

res, étaient en visite, la semaine dernière, chez Mme Arthur Leroux.

— M. Roger Parent, qui était à l'emploi de la maison P. Simard, de notre ville, est maintenant au service de la maison Pouliot, de Joliette.

— La Laurentian Hydro-Electric Co. a repris ses travaux d'installation. Elle sera en état, paraît-il, de fournir l'énergie électrique à la ville à la fin de ce mois.

— Nos pompiers ont été appelés pour deux feux de cheminée qui se sont déclarés, l'un, chez M. Jos. Charette, rue Labelle, vendredi dernier; l'autre, chez M. Martial Charbonneau, rue Saint-Georges, le lendemain.

— Depuis lundi dernier, les bureaux de la banque d'Hochelaga sont installés dans le nouvel édifice que cette banque a fait construire à l'angle des rues Sainte Anne et Saint-Georges.

— La tombola organisée au profit de notre église remporte le plus grand succès.

Notre population y trouve son plaisir, puisque, chaque soir, il y a foule et que l'on y dépense sans compter.

Cette tombola se terminera samedi soir.

— La saison du hockey touche à sa fin et l'on songe déjà à organiser des amusements pour l'été prochain.

S'il faut en juger par ce que l'on entend dire, nos amateurs de baseball verront de beaux dimanches, l'été prochain.

MM. Sylvio Lebel et Adolphe Clark, propriétaires du Jérôme, de la ligue provinciale, viennent d'engager, pour piloter leur équipe, M. Eug. Bélanger qui a longtemps dirigé le Métropole, de Montréal.

Les directeurs du Jérôme visent au championnat pour leur équipe. C'est dire qu'ils feront tous les efforts possibles pour recruter des joueurs de premier ordre.

DEUX LOGEMENTS A LOUER — \$18.00 chacun. Aussi meublés à vendre; magnifique phonographe Columbia tout neuf à \$185. S'adresser à M. A. Buies, 57 rue Saint-Louis, Saint-Jérôme.

— Dimanche dernier, notre club de hockey a joué contre celui de la Cie des Tramways de Montréal. La partie n'a pas eu de résultat, puisque chaque club a marqué 5 points.

Dimanche prochain, on nous promet une partie fort intéressante. Le Saint-Jérôme recevra la visite du "Dawes Breweries".

Le 8 mars le Saint-Jérôme jouera à La chute.

— Mme Henri Francoeur et sa soeur, Mlle Georgette Desjardins, sont allées à Saint-Jovite, en visite chez M. et Mme Fabien Desjardins.

— M. Alvarez Laplante, greffier de la ville, et M. le notaire Victor Léonard sont allés prendre part à une réunion de confrères qui a eu lieu à Montréal, chez M. Emile Desjardins.

— Une grande fête a eu lieu ces jours derniers chez M. et Mme Hormidas Lecomte. Il y a eu chant et danse. Une adresse a été lue par Mlle Doris Saint-Germain, et des bougies furent présentées par Marcel et Florian Poirier, petits enfants de M. et Mme Lecomte.

Parmi les invités on remarquait Mme Simon Giguon, MM. et Mmes R. Saint-Germain, J. Gingras, A. Lecomte, Jos. Paquette, de Montréal, F. Gingras, D. Racine, C. Gingras, H. Brison, J. Lecomte, P. Poirier, J. Laviolette, J. Be Brunet, de Sainte-Agathe, D. Giroux, M. Francoeur, H. Guénier, S. Boyer, R. Hamel, de Saint-Jovite, D. Bastien, R. Giroux, H. Lecomte, de Castelman, R. Brunet; Mlle Simonne, Yvette et Jeannette Lecomte, Doris et Florance Saint-Germain, G. Orgine, Armandine, Germaine et Emilienne Gingras, Elisabeth Paquette, de Montréal, Lucienne et Gabrielle Lecomte, Emilia Gingras, Angéline Laviolette, Blanche et Otilia Lecomte, Jeanne et Albertine Piché, Albina Boyer, Juliette Quenneville, Mélanie et Juliette Gamache; MM. Ro-

— Une grande fête a eu lieu ces jours derniers chez M. et Mme Hormidas Lecomte. Il y a eu chant et danse. Une adresse a été lue par Mlle Doris Saint-Germain, et des bougies furent présentées par Marcel et Florian Poirier, petits enfants de M. et Mme Lecomte.

Parmi les invités on remarquait Mme Simon Giguon, MM. et Mmes R. Saint-Germain, J. Gingras, A. Lecomte, Jos. Paquette, de Montréal, F. Gingras, D. Racine, C. Gingras, H. Brison, J. Lecomte, P. Poirier, J. Laviolette, J. Be Brunet, de Sainte-Agathe, D. Giroux, M. Francoeur, H. Guénier, S. Boyer, R. Hamel, de Saint-Jovite, D. Bastien, R. Giroux, H. Lecomte, de Castelman, R. Brunet; Mlle Simonne, Yvette et Jeannette Lecomte, Doris et Florance Saint-Germain, G. Orgine, Armandine, Germaine et Emilienne Gingras, Elisabeth Paquette, de Montréal, Lucienne et Gabrielle Lecomte, Emilia Gingras, Angéline Laviolette, Blanche et Otilia Lecomte, Jeanne et Albertine Piché, Albina Boyer, Juliette Quenneville, Mélanie et Juliette Gamache; MM. Ro-

— Une grande fête a eu lieu ces jours derniers chez M. et Mme Hormidas Lecomte. Il y a eu chant et danse. Une adresse a été lue par Mlle Doris Saint-Germain, et des bougies furent présentées par Marcel et Florian Poirier, petits enfants de M. et Mme Lecomte.

Parmi les invités on remarquait Mme Simon Giguon, MM. et Mmes R. Saint-Germain, J. Gingras, A. Lecomte, Jos. Paquette, de Montréal, F. Gingras, D. Racine, C. Gingras, H. Brison, J. Lecomte, P. Poirier, J. Laviolette, J. Be Brunet, de Sainte-Agathe, D. Giroux, M. Francoeur, H. Guénier, S. Boyer, R. Hamel, de Saint-Jovite, D. Bastien, R. Giroux, H. Lecomte, de Castelman, R. Brunet; Mlle Simonne, Yvette et Jeannette Lecomte, Doris et Florance Saint-Germain, G. Orgine, Armandine, Germaine et Emilienne Gingras, Elisabeth Paquette, de Montréal, Lucienne et Gabrielle Lecomte, Emilia Gingras, Angéline Laviolette, Blanche et Otilia Lecomte, Jeanne et Albertine Piché, Albina Boyer, Juliette Quenneville, Mélanie et Juliette Gamache; MM. Ro-

— Une grande fête a eu lieu ces jours derniers chez M. et Mme Hormidas Lecomte. Il y a eu chant et danse. Une adresse a été lue par Mlle Doris Saint-Germain, et des bougies furent présentées par Marcel et Florian Poirier, petits enfants de M. et Mme Lecomte.

Parmi les invités on remarquait Mme Simon Giguon, MM. et Mmes R. Saint-Germain, J. Gingras, A. Lecomte, Jos. Paquette, de Montréal, F. Gingras, D. Racine, C. Gingras, H. Brison, J. Lecomte, P. Poirier, J. Laviolette, J. Be Brunet, de Sainte-Agathe, D. Giroux, M. Francoeur, H. Guénier, S. Boyer, R. Hamel, de Saint-Jovite, D. Bastien, R. Giroux, H. Lecomte, de Castelman, R. Brunet; Mlle Simonne, Yvette et Jeannette Lecomte, Doris et Florance Saint-Germain, G. Orgine, Armandine, Germaine et Emilienne Gingras, Elisabeth Paquette, de Montréal, Lucienne et Gabrielle Lecomte, Emilia Gingras, Angéline Laviolette, Blanche et Otilia Lecomte, Jeanne et Albertine Piché, Albina Boyer, Juliette Quenneville, Mélanie et Juliette Gamache; MM. Ro-

— Une grande fête a eu lieu ces jours derniers chez M. et Mme Hormidas Lecomte. Il y a eu chant et danse. Une adresse a été lue par Mlle Doris Saint-Germain, et des bougies furent présentées par Marcel et Florian Poirier, petits enfants de M. et Mme Lecomte.

Parmi les invités on remarquait Mme Simon Giguon, MM. et Mmes R. Saint-Germain, J. Gingras, A. Lecomte, Jos. Paquette, de Montréal, F. Gingras, D. Racine, C. Gingras, H. Brison, J. Lecomte, P. Poirier, J. Laviolette, J. Be Brunet, de Sainte-Agathe, D. Giroux, M. Francoeur, H. Guénier, S. Boyer, R. Hamel, de Saint-Jovite, D. Bastien, R. Giroux, H. Lecomte, de Castelman, R. Brunet; Mlle Simonne, Yvette et Jeannette Lecomte, Doris et Florance Saint-Germain, G. Orgine, Armandine, Germaine et Emilienne Gingras, Elisabeth Paquette, de Montréal, Lucienne et Gabrielle Lecomte, Emilia Gingras, Angéline Laviolette, Blanche et Otilia Lecomte, Jeanne et Albertine Piché, Albina Boyer, Juliette Quenneville, Mélanie et Juliette Gamache; MM. Ro-

— Une grande fête a eu lieu ces jours derniers chez M. et Mme Hormidas Lecomte. Il y a eu chant et danse. Une adresse a été lue par Mlle Doris Saint-Germain, et des bougies furent présentées par Marcel et Florian Poirier, petits enfants de M. et Mme Lecomte.

Parmi les invités on remarquait Mme Simon Giguon, MM. et Mmes R. Saint-Germain, J. Gingras, A. Lecomte, Jos. Paquette, de Montréal, F. Gingras, D. Racine, C. Gingras, H. Brison, J. Lecomte, P. Poirier, J. Laviolette, J. Be Brunet, de Sainte-Agathe, D. Giroux, M. Francoeur, H. Guénier, S. Boyer, R. Hamel, de Saint-Jovite, D. Bastien, R. Giroux, H. Lecomte, de Castelman, R. Brunet; Mlle Simonne, Yvette et Jeannette Lecomte, Doris et Florance Saint-Germain, G. Orgine, Armandine, Germaine et Emilienne Gingras, Elisabeth Paquette, de Montréal, Lucienne et Gabrielle Lecomte, Emilia Gingras, Angéline Laviolette, Blanche et Otilia Lecomte, Jeanne et Albertine Piché, Albina Boyer, Juliette Quenneville, Mélanie et Juliette Gamache; MM. Ro-

— Une grande fête a eu lieu ces jours derniers chez M. et Mme Hormidas Lecomte. Il y a eu chant et danse. Une adresse a été lue par Mlle Doris Saint-Germain, et des bougies furent présentées par Marcel et Florian Poirier, petits enfants de M. et Mme Lecomte.

Parmi les invités on remarquait Mme Simon Giguon, MM. et Mmes R. Saint-Germain, J. Gingras, A. Lecomte, Jos. Paquette, de Montréal, F. Gingras, D. Racine, C. Gingras, H. Brison, J. Lecomte, P. Poirier, J. Laviolette, J. Be Brunet, de Sainte-Agathe, D. Giroux, M. Francoeur, H. Guénier, S. Boyer, R. Hamel, de Saint-Jovite, D. Bastien, R. Giroux, H. Lecomte, de Castelman, R. Brunet; Mlle Simonne, Yvette et Jeannette Lecomte, Doris et Florance Saint-Germain, G. Orgine, Armandine, Germaine et Emilienne Gingras, Elisabeth Paquette, de Montréal, Lucienne et Gabrielle Lecomte, Emilia Gingras, Angéline Laviolette, Blanche et Otilia Lecomte, Jeanne et Albertine Piché, Albina Boyer, Juliette Quenneville, Mélanie et Juliette Gamache; MM. Ro-

— Une grande fête a eu lieu ces jours derniers chez M. et Mme Hormidas Lecomte. Il y a eu chant et danse. Une adresse a été lue par Mlle Doris Saint-Germain, et des bougies furent présentées par Marcel et Florian Poirier, petits enfants de M. et Mme Lecomte.

Parmi les invités on remarquait Mme Simon Giguon, MM. et Mmes R. Saint-Germain, J. Gingras, A. Lecomte, Jos. Paquette, de Montréal, F. Gingras, D. Racine, C. Gingras, H. Brison, J. Lecomte, P. Poirier, J. Laviolette, J. Be Brunet, de Sainte-Agathe, D. Giroux, M. Francoeur, H. Guénier, S. Boyer, R. Hamel, de Saint-Jovite, D. Bastien, R. Giroux, H. Lecomte, de Castelman, R. Brunet; Mlle Simonne, Yvette et Jeannette Lecomte, Doris et Florance Saint-Germain, G. Orgine, Armandine, Germaine et Emilienne Gingras, Elisabeth Paquette, de Montréal, Lucienne et Gabrielle Lecomte, Emilia Gingras, Angéline Laviolette, Blanche et Otilia Lecomte, Jeanne et Albertine Piché, Albina Boyer, Juliette Quenneville, Mélanie et Juliette Gamache; MM. Ro-

— Une grande fête a eu lieu ces jours derniers chez M. et Mme Hormidas Lecomte. Il y a eu chant et danse. Une adresse a été lue par Mlle Doris Saint-Germain, et des bougies furent présentées par Marcel et Florian Poirier, petits enfants de M. et Mme Lecomte.

Parmi les invités on remarquait Mme Simon Giguon, MM. et Mmes R. Saint-Germain, J. Gingras, A. Lecomte, Jos. Paquette, de Montréal, F. Gingras, D. Racine, C. Gingras, H. Brison, J. Lecomte, P. Poirier, J. Laviolette, J. Be Brunet, de Sainte-Agathe, D. Giroux, M. Francoeur, H. Guénier, S. Boyer, R. Hamel, de Saint-Jovite, D. Bastien, R. Giroux, H. Lecomte, de Castelman, R. Brunet; Mlle Simonne, Yvette et Jeannette Lecomte, Doris et Florance Saint-Germain, G. Orgine, Armandine, Germaine et Emilienne Gingras, Elisabeth Paquette, de Montréal, Lucienne et Gabrielle Lecomte, Emilia Gingras, Angéline Laviolette, Blanche et Otilia Lecomte, Jeanne et Albertine Piché, Albina Boyer, Juliette Quenneville, Mélanie et Juliette Gamache; MM. Ro-

— Une grande fête a eu lieu ces jours derniers chez M. et Mme Hormidas Lecomte. Il y a eu chant et danse. Une adresse a été lue par Mlle Doris Saint-Germain, et des bougies furent présentées par Marcel et Florian Poirier, petits enfants de M. et Mme Lecomte.

Parmi les invités on remarquait Mme Simon Giguon, MM. et Mmes R. Saint-Germain, J. Gingras, A. Lecomte, Jos. Paquette, de Montréal, F. Gingras, D. Racine, C. Gingras, H. Brison, J. Lecomte, P. Poirier, J. Laviolette, J. Be Brunet, de Sainte-Agathe, D. Giroux, M. Francoeur, H. Guénier, S. Boyer, R. Hamel, de Saint-Jovite, D. Bastien, R. Giroux, H. Lecomte, de Castelman, R. Brunet; Mlle Simonne, Yvette et Jeannette Lecomte, Doris et Florance Saint-Germain, G. Orgine, Armandine, Germaine et Emilienne Gingras, Elisabeth Paquette, de Montréal, Lucienne et Gabrielle Lecomte, Emilia Gingras, Angéline Laviolette, Blanche et Otilia Lecomte, Jeanne et Albertine Piché, Albina Boyer, Juliette Quenneville, Mélanie et Juliette Gamache; MM. Ro-

— Une grande fête a eu lieu ces jours derniers chez M. et Mme Hormidas Lecomte. Il y a eu chant et danse. Une adresse a été lue par Mlle Doris Saint-Germain, et des bougies furent présentées par Marcel et Florian Poirier, petits enfants de M. et Mme Lecomte.

Parmi les invités on remarquait Mme Simon Giguon, MM. et Mmes R. Saint-Germain, J. Gingras, A. Lecomte, Jos. Paquette, de Montréal, F. Gingras, D. Racine, C. Gingras, H. Brison, J. Lecomte, P. Poirier, J. Laviolette, J. Be Brunet, de Sainte-Agathe, D. Giroux, M. Francoeur, H. Guénier, S. Boyer, R. Hamel, de Saint-Jovite, D. Bastien, R. Giroux, H. Lecomte, de Castelman, R. Brunet; Mlle Simonne, Yvette et Jeannette Lecomte, Doris et Florance Saint-Germain, G. Orgine, Armandine, Germaine et Emilienne Gingras, Elisabeth Paquette, de Montréal, Lucienne et Gabrielle Lecomte, Emilia Gingras, Angéline Laviolette, Blanche et Otilia Lecomte, Jeanne et Albertine Piché, Albina Boyer, Juliette Quenneville, Mélanie et Juliette Gamache; MM. Ro-

— Une grande fête a eu lieu ces jours derniers chez M. et Mme Hormidas Lecomte. Il y a eu chant et danse. Une adresse a été lue par Mlle Doris Saint-Germain, et des bougies furent présentées par Marcel et Florian Poirier, petits enfants de M. et Mme Lecomte.

Parmi les invités on remarquait Mme Simon Giguon, MM. et Mmes R. Saint-Germain, J. Gingras, A. Lecomte, Jos. Paquette, de Montréal, F. Gingras, D. Racine, C. Gingras, H. Brison, J. Lecomte, P. Poirier, J. Laviolette, J. Be Brunet, de Sainte-Agathe, D. Giroux, M. Francoeur, H. Guénier, S. Boyer, R. Hamel, de Saint-Jovite, D. Bastien, R. Giroux, H. Lecomte, de Castelman, R. Brunet; Mlle Simonne, Yvette et Jeannette Lecomte, Doris et Florance Saint-Germain, G. Orgine, Armandine, Germaine et Emilienne Gingras, Elisabeth Paquette, de Montréal, Lucienne et Gabrielle Lecomte, Emilia Gingras, Angéline Laviolette, Blanche et Otilia Lecomte, Jeanne et Albertine Piché, Albina Boyer, Juliette Quenneville, Mélanie et Juliette Gamache; MM. Ro-

— Une grande fête a eu lieu ces jours derniers chez M. et Mme Hormidas Lecomte. Il y a eu chant et danse. Une adresse a été lue par Mlle Doris Saint-Germain, et des bougies furent présentées par Marcel et Florian Poirier, petits enfants de M. et Mme Lecomte.

Parmi les invités on remarquait Mme Simon Giguon, MM. et Mmes R. Saint-Germain, J. Gingras, A. Lecomte, Jos. Paquette, de Montréal, F. Gingras, D. Racine, C. Gingras, H. Brison, J. Lecomte, P. Poirier, J. Laviolette, J. Be Brunet, de Sainte-Agathe, D. Giroux, M. Francoeur, H. Guénier, S. Boyer, R. Hamel, de Saint-Jovite, D. Bastien, R. Giroux, H. Lecomte, de Castelman, R. Brunet; Mlle Simonne, Yvette et Jeannette Lecomte, Doris et Florance Saint-Germain, G. Orgine, Armandine, Germaine et Emilienne Gingras, Elisabeth Paquette, de Montréal, Lucienne et Gabrielle Lecomte, Emilia Gingras, Angéline Laviolette, Blanche et Otilia Lecomte, Jeanne et Albertine Piché, Albina Boyer, Juliette Quenneville, Mélanie et Juliette Gamache; MM. Ro-

— Une grande fête a eu lieu ces jours derniers chez M. et Mme Hormidas Lecomte. Il y a eu chant et danse. Une adresse a été lue par Mlle Doris Saint-Germain, et des bougies furent présentées par Marcel et Florian Poirier, petits enfants de M. et Mme Lecomte.

Parmi les invités on remarquait Mme Simon Giguon, MM. et Mmes R. Saint-Germain, J. Gingras, A. Lecomte, Jos. Paquette, de Montréal, F. Gingras, D. Racine, C. Gingras, H. Brison, J. Lecomte, P. Poirier, J. Laviolette, J. Be Brunet, de Sainte-Agathe, D. Giroux, M. Francoeur, H. Guénier, S. Boyer, R. Hamel, de Saint-Jovite, D. Bastien, R. Giroux, H. Lecomte, de Castelman, R. Brunet; Mlle Simonne, Yvette et Jeannette Lecomte, Doris et Florance Saint-Germain, G. Orgine, Armandine, Germaine et Emilienne Gingras, Elisabeth Paquette, de Montréal, Lucienne et Gabrielle Lecomte, Emilia Gingras, Angéline Laviolette, Blanche et Otilia Lecomte, Jeanne et Albertine Piché, Albina Boyer, Juliette Quenneville, Mélanie et Juliette Gamache; MM. Ro-

— Une grande fête a eu lieu ces jours derniers chez M. et Mme Hormidas Lecomte. Il y a eu chant et danse. Une adresse a été lue par Mlle Doris Saint-Germain, et des bougies furent présentées par Marcel et Florian Poirier, petits enfants de M. et Mme Lecomte.

Parmi les invités on remarquait Mme Simon Giguon, MM. et Mmes R. Saint-Germain, J. Gingras, A. Lecomte, Jos. Paquette, de Montréal, F. Gingras, D. Racine, C. Gingras, H. Brison, J. Lecomte, P. Poirier, J. Laviolette, J. Be Brunet, de Sainte-Agathe, D. Giroux, M. Francoeur, H. Guénier, S. Boyer, R. Hamel, de Saint-Jovite, D. Bastien, R. Giroux, H. Lecomte, de Castelman, R. Brunet; Mlle Simonne, Yvette et Jeannette Lecomte, Doris et Florance Saint-Germain, G. Orgine, Armandine, Germaine et Emilienne Gingras, Elisabeth Paquette, de Montréal, Lucienne et Gabrielle Lecomte, Emilia Gingras, Angéline Laviolette, Blanche et Otilia Lecomte, Jeanne et Albertine Piché, Albina Boyer, Juliette Quenneville, Mélanie et Juliette Gamache; MM. Ro-

— Une grande fête a eu lieu ces jours derniers chez M. et Mme Hormidas Lecomte. Il y a eu chant et danse. Une adresse a été lue par Mlle Doris Saint-Germain, et des bougies furent présentées par Marcel et Florian Poirier, petits enfants de M. et Mme Lecomte.

Parmi les invités on remarquait Mme Simon Giguon, MM. et Mmes R. Saint-Germain, J. Gingras, A. Lecomte, Jos. Paquette, de Montréal, F. Gingras, D. Racine, C. Gingras, H. Brison, J. Lecomte, P. Poirier, J. Laviolette, J. Be Brunet, de Sainte-Agathe, D. Giroux, M. Francoeur, H. Guénier, S. Boyer, R. Hamel, de Saint-Jovite, D. Bastien, R. Giroux, H. Lecomte, de Castelman, R. Brunet; Mlle Simonne, Yvette et Jeannette Lecomte, Doris et Florance Saint-Germain, G. Orgine, Armandine, Germaine et Emilienne Gingras, Elisabeth Paquette, de Montréal, Lucienne et Gabrielle Lecomte, Emilia Gingras, Angéline Laviolette, Blanche et Otilia Lecomte, Jeanne et Albertine Piché, Albina Boyer, Juliette Quenneville, Mélanie et Juliette Gamache; MM. Ro-

— Une grande fête a eu lieu ces jours derniers chez M. et Mme Hormidas Lecomte. Il y a eu chant et danse. Une adresse a été lue par Mlle Doris Saint-Germain, et des bougies furent présentées par Marcel et Florian Poirier, petits enfants de M. et Mme Lecomte.

Parmi les invités on remarquait Mme Simon Giguon, MM. et Mmes R. Saint-Germain, J. Gingras, A. Lecomte, Jos. Paquette, de Montréal, F. Gingras, D. Racine, C. Gingras, H. Brison, J. Lecomte, P. Poirier, J. Laviolette, J. Be Brunet, de Sainte-Agathe, D. Giroux, M. Francoeur, H. Guénier, S. Boyer, R. Hamel, de Saint-Jovite, D. Bastien, R. Giroux, H. Lecomte, de Castelman, R. Brunet; Mlle Simonne, Yvette et Jeannette Lecomte, Doris et Florance Saint-Germain, G. Orgine, Armandine, Germaine et Emilienne Gingras, Elisabeth Paquette, de Montréal, Lucienne et Gabrielle Lecomte, Emilia Gingras, Angéline Laviolette, Blanche et Otilia Lecomte, Jeanne et Albertine Piché, Albina Boyer, Juliette Quenneville, Mélanie et Juliette Gamache; MM. Ro-

— Une grande fête a eu lieu ces jours derniers chez M. et Mme Hormidas Lecomte. Il y a eu chant et danse. Une adresse a été lue par Mlle Doris Saint-Germain, et des bougies furent présentées par Marcel et Florian Poirier, petits enfants de M. et Mme Lecomte.

Parmi les invités on remarquait Mme Simon Giguon, MM. et Mmes R. Saint-Germain, J. Gingras, A. Lecomte, Jos. Paquette, de Montréal, F. Gingras, D. Racine, C. Gingras, H. Brison, J. Lecomte, P. Poirier, J. Laviolette, J. Be Brunet, de Sainte-Agathe, D. Giroux, M. Francoeur, H. Guénier, S. Boyer, R. Hamel, de Saint-Jovite, D. Bastien, R. Giroux, H. Lecomte, de Castelman, R. Brunet; Mlle Simonne, Yvette et Jeannette Lecomte, Doris et Florance Saint-Germain, G. Orgine, Armandine, Germaine et Emilienne Gingras, Elisabeth Paquette, de Montréal, Lucienne et Gabrielle Lecomte, Emilia Gingras, Angéline Laviolette, Blanche et Otilia Lecomte, Jeanne et Albertine Piché, Albina Boyer, Juliette Quenneville, Mélanie et Juliette Gamache; MM. Ro-

— Une grande fête a eu lieu ces jours derniers chez M. et Mme Hormidas Lecomte. Il y a eu chant et danse. Une adresse a été lue par Mlle Doris Saint-Germain, et des bougies furent présentées par Marcel et Florian Poirier, petits enfants de M. et Mme Lecomte.

Parmi les invités on remarquait Mme Simon Giguon, MM. et Mmes R. Saint-Germain, J. Gingras, A. Lecomte, Jos. Paquette, de Montréal, F. Gingras, D. Racine, C. Gingras, H. Brison, J. Lecomte, P. Poirier, J. Laviolette, J. Be Brunet, de Sainte-Agathe, D. Giroux, M. Francoeur, H. Guénier, S. Boyer, R. Hamel, de Saint-Jovite, D. Bastien, R. Giroux, H. Lecomte, de Castelman, R. Brunet; Mlle Simonne, Yvette et Jeannette Lecomte, Doris et Florance Saint-Germain, G. Orgine, Armandine, Germaine et Emilienne Gingras, Elisabeth Paquette, de Montréal, Lucienne et Gabrielle Lecomte, Emilia Gingras, Angéline Laviolette, Blanche et Otilia Lecomte, Jeanne et Albertine Piché, Albina Boyer, Juliette Quenneville, Mélanie et Juliette Gamache; MM. Ro-

— Une grande fête a eu lieu ces jours derniers chez M. et Mme Hormidas Lecomte. Il y a eu chant et danse. Une adresse a été lue par Mlle Doris Saint-Germain, et des bougies furent présentées par Marcel et Florian Poirier, petits enfants de M. et Mme Lecomte.

Parmi les invités on remarquait Mme Simon Giguon, MM. et Mmes R. Saint-Germain, J

PROVINCE DE QUÉBEC } Dans la Cour
District de Terrebonne } Supérieure
No. 341

Joseph Édouard Parent, notaire, de la ville de
Saint-Jérôme, district de Terrebonne,
Demandeur

vs
William Johnson, autrefois de la ville de Saint-
Jérôme, maintenant de lieux inconnus,
Défendeur

Il est ordonné au défendeur de comparaître
dans le mois.

Sainte-Scholastique, 25 janvier 1924
GRIGNON & FORTIER,
Protonotaire C. S.

MAISON A VENDRE — Deux étages,
cuisine d'été, située près du moulin Fi-
lion. S'adresser à Geo-A. Langlois, 174,
rue Saint-Georges, Saint-Jérôme.

PACIFIQUE CANADIEN

Changement d'horaire en vigueur le 6 janvier
1924 :

Trains allant à Montréal :

438 — de Saint-Jérôme, 8.15, matin, exc. di-
manche.

446 — de Saint-Jérôme, 8.00 matin, le diman-
che.

442 — de Mont-Laurier, 8.17 matin, exc. le di-
manche.

452 — de Mont-Laurier, 5.20 soir, exc. le di-
manche.

458 — de Sainte-Agathe, 8.05 soir le dimanche
Trains venant de Montréal, et allant :

439 — à Sainte-Agathe, 10.22 a. m., dimanche

437 — à Labelle, 10.22 a. m., exc. le dimanche

445 — à Mont-Laurier, 2.36 p. m., samedi seu-
lement.

457 — à Mont-Laurier, 5.20 soir, exc. le diman-
che.

461 — à Saint-Jérôme, 7.50 soir, exc. samedi
et dimanche.

463 — à Saint-Jérôme, minuit 30, samedi et
dimanche.

Pour autres renseignements, s'adresser à P.-
A. Trotter, chef de gare.

C.A. Lorrain & Fils

Agents généraux d'assurances
et Automobiles Dodge

Téléphone 58

57 rue Saint-Georges, Saint-Jérôme

Wilfrid Filion

Propriétaire de scierie

Manufacturier de

Portes et Fenêtres

Entrepreneur général

Téléphone 126 SAINT-JEROME

AVIS PUBLIC est par le présent donné que
les **TERRES et HERITAGES** sous men-
tionnés ont été saisis et seront vendus aux temp-
et lieux respectifs tel que mentionné plus bas :

FERI FACIAS DE TERRIS

Canada,

Province de Québec } **Cour Supérieure**
District de Montréal }

No. 4424

V.-F. DEVILDERE de Montréal, deman-
deur ; contre H. DUBUQUE, du même lieu
défendeur.

Comme appartenant au dit défendeur, les
immeubles suivants, savoir :

Les lots de terre connus et désignés aux plan
et livre de renvoi officiels sous les numéros 166,
17a et 14a, du cinquième rang de la paroisse
de Saint-Adolph d'H. Ward, district de Ter-
rebonne, avec les bâtisses dessus construites.

Pour être vendus à la porte de l'église pa-
roissiale catholique de Saint-Adolph d'H. Ward
dit district de Terrebonne, le VINGT-CINQ-
IÈME jour de MARS 1924, à UNE heure de
l'après-midi.

Le shérif,

Bureau du shérif, J.-W. CYR

Sainte-Scholastique, 19 février 1924.

Charles Larin

Entrepreneur général

Tél. 228

Avenue du Palais Saint-Jérôme

Le Sirop du Dr Fred Demers pour les

enfants

est un trésor pour le sommeil, la dentition, con-
tre les coliques, la diarrhée, et pour tous les
besoins des bébés et des enfants. Demandez-le
toujours. En vente partout et au dépôt, 30
rue Saint-Denis, Montréal.

Elie Meunier

MANUFACTURIER

Portes, Chassis,

Jalousies, Moulures

Bois de charpente, Bois préparé

Tournage, Découpage, etc.

Ancienne manuf. Lamoignon, pré-
sente au public Jules Drouin

SAINT-JEROME

Cachets du Dr Fred Demers

contre tous maux de tête

Ce sont les seuls vraiment bons et efficaces
N'en acceptez aucun à moins que le nom "Dr
Fred Demers" ne soit gravé sur chaque ca-
chet.

Dépôt : 306, rue Saint-Denis, Montréal.

SANTAL MIDY

Souffrez promptement
sans danger le
CATARRHE de la VESSIE
et ses suites.

Les Capsules portent le nom
Se méfier des contrefaçons
Toutes les Pharmacies.

LAURENT DUBOIS

Agent général d'assurances

61 rue Labelle,

Porte voisine de M. Ovide Lauson

Tél. Bell No 214 SAINT-JEROME

L'AVENIR DU NORD est pu-
blié à Saint-Jérôme, par J.-E. Pré-
vet, éditeur-propriétaire.



Carrosserie d'express à plateforme
avec cab fermé pour le camionnage,
messagerie, marchands de gros et
livraison générale.



Carrosserie à panneau sur chassis
d'une tonne pour livraison de colis,
de la viande, pour la buanderie, la
quincaillerie et l'épicerie.



Carrosserie de ferme pour toutes
fines : transport de grain, des pro-
duits, du foin, du fumier, etc.



Carrosserie à plateforme, ridelle
élevable. Modèle général pour cam-
ionnage, messagerie, marchands de
gros, marchands de bois et culti-
vateurs.



Carrosserie régulière d'autobus pour
le transport général des voyageurs
et des scolaires.



Pourquoi le Ford prédomine

**Employé pour
tout genre de
transport**

La variété d'accommodation
du Ford est vraiment
étonnante.

En ce qui concerne le
transport des voyageurs,
le Ford s'est acquis une
popularité sans parallèle.
Pour le transport des
marchandises le camion
Ford d'une tonne a obtenu
un succès incomparable, —
et on le voit aujourd'hui
en usage dans tous les
genres d'affaires.

Il en est résulté un va-
riété de carrosseries dont
quelques-unes sont illus-
trées ci-contre.

Cette facilité d'adaptation
et l'économie réelle de son
opération ont porté les
deux-tiers des établisse-
ments de commerce du
Canada à choisir le Ford.

Voyez n'importe quel vendeur
autorisé de Ford

AUTOS - CAMIONS

TRACTEURS

Ford



Carrosserie à bascule en acier "An-
thony" spécialement de bascule à ca-
nas, porte de décharge s'abaissant pour
le transport du charbon, du matériel
de construction et d'entrepreneurs,
pour fins municipales, transport des
vidanges, etc.



Carrosserie d'express avec dais pour
autres usages, transport des articles
d'épicerie et de pharmacie, des
fruits, des produits variés.



Carrosserie à panneau pour chassis
ordinaire. Pour livraison générale,
bochings, pâtisseries, épicerie, et
fleuristes.

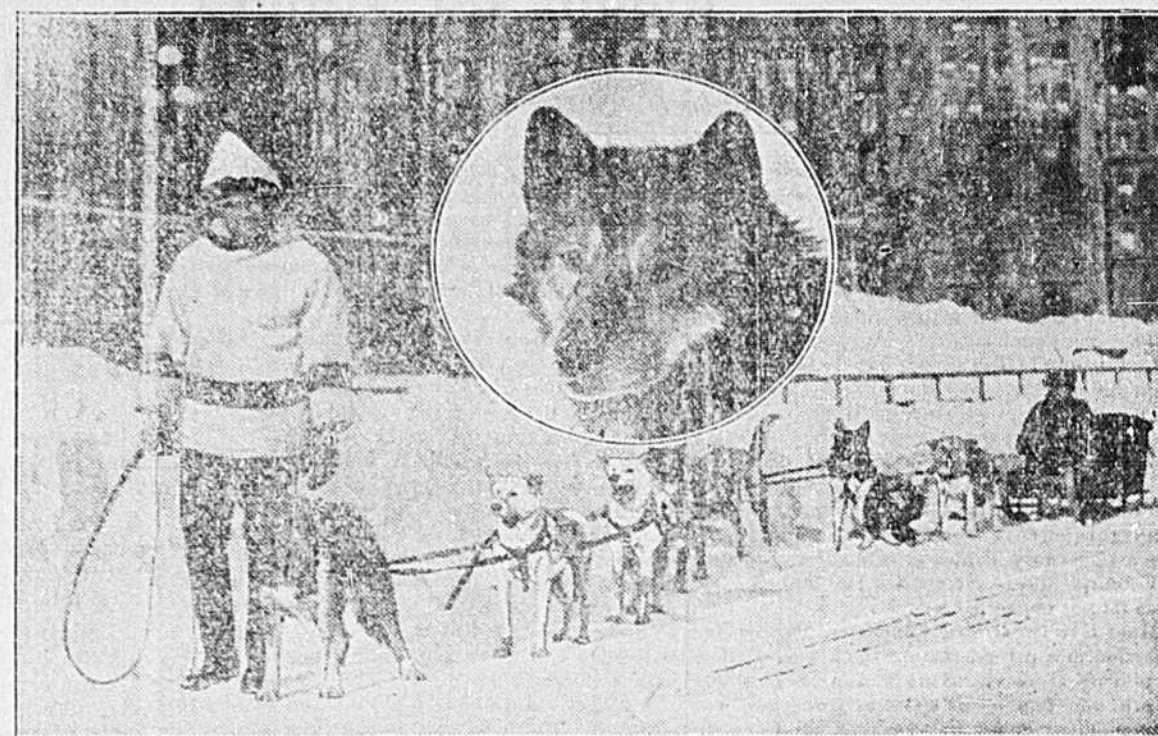


Carrosserie auto-basculante pour le trans-
port des passagers sur la ferme,
pouvant être transformée en carross-
erie à marchandises et d'express.



Carrosserie légère d'express déca-
chable pour la livraison rapide de
charges légères.

Le "Leader" de l'attelage du Château



L'attelage du Château Frontenac, photographié sur la Terrasse Dufferin. Dans le médaillon, "Mountie".

Le magnifique attelage de chiens
esquimaux qui porte cet hiver
au Carnaval de Québec les couleurs
du Château Frontenac, peut être
classé parmi les plus intéressantes
attractions que l'on a réunies dans la
vieux capitale pour l'amusement des
visiteurs durant cette période de
sports et de plaisirs d'hiver.

Depuis deux ans déjà le Château
possède son attelage de chiens, mais
on lui a ajouté cette année, deux
bêtes de grande valeur qui lui donnent
un intérêt nouveau. L'une d'elles,
"Mountie", est un chien comme on
n'en voit pas souvent : moitié chien,
moitié loup, cet animal incarne le
vrai type du "husky" ou chien esquimau,
fort répandu dans les régions
froides du nord du Canada, où
comme bête de trait, il rend des ser-
vices inestimables. "Mountie" a été
acheté par le Château, qu'il a été
amené à Québec, placé à la
tête de l'attelage du Château, qu'il
dirigera désormais dans ses randon-
nées sur la Terrasse, à travers les
rues de la ville ou même dans les
campagnes des environs. Il en sera
le nouveau "leader", expression du
métier pour désigner le chien "tête
de file".

De poil gris brun, "Mountie" est
agé de cinq ans et pèse 75 livres. Il
est originaire du Lac Brochet, un
poste situé dans les Territoires du
Nord-Ouest, au nord du cercle Arctique.
Il fit longtemps partie des attelages
que la Police Montée entretenait
dans ces lointains districts du Nord,
et c'est là qu'il subit l'entraînement
qui en fait aujourd'hui un animal
d'un si grand prix. On l'a fait venir
de Le Pas, Manitoba, en décembre
dernier, et il a couvert sans encombre,
la distance de 2,000 milles qui sépare
cette ville, de Québec.

L'autre acquisition qui rehausse de
sa présence la valeur de l'attelage
qu'entretient le grand hôtel québécois
pour l'amusement de ses hôtes, ré-
pond au nom de "Gasco" et possède
un pelage noir qui tranche fortement
sur celui des autres bêtes de l'équipe.
Il est originaire de la côte Nord et fut
amené de Shelter Bay à Montréal, il
y a une couple d'années. Après di-
verses aventures qui l'amènèrent à
changer de maître deux ou trois fois,
et une vie d'opulence rarement expé-
rimentée par aucun de ses sembla-
bles, il a été envoyé à Québec pour
reprénder une existence plus en rap-
port avec le naturel de sa race. C'est
une bête superbe, qui fait l'admira-
tion des amateurs.

Arthur Beauvais, un Indien de
Caughnawaga qui conduit cet hiver
l'attelage du Château, disait en par-
lant de "Mountie", qu'il est le plus
beau spécimen de "husky" actuelle-
ment dans une région civilisée. Il
faut vraiment le voir à la tête de son
attelage, tirant la traîne ou plutôt
le "cométique", sur la Terrasse et dans
les rues de Québec.

LIBRAIRIE J. LEPAGE

Articles de fantaisie, Objets de piété,
Articles de toilette, Parfums, etc.
Paquets de surprise, 10 et 25 cts.

Rue Sainte-Julie - - - - - Saint-Jérôme

IMPRIMERIE DE

L'AVENIR DU NORD

Impressions de toutes sortes

Rue Sainte-Julie - - - - - Saint-Jérôme